

Formulaire de réponse à l'appel à pré-projets

1. Identification de l'auteur	Parc naturel des deux Ourthes
2. Titre du pré-projet	<u>Réseau de jardins au naturel</u>
3. Contenu	<u>Contexte</u> La pollution de l'air, du sol et de l'eau contribue à la dégradation de la biodiversité. Face à la destruction de leurs habitats, de nombreuses espèces de la faune et de la flore sauvage sont menacées de disparition. La conservation de la nature est une problématique qui se pose aussi bien à l'échelle locale que régionale et mondiale. La nature est présente partout. Certaines gestions plus spécifiques concernent les pouvoirs locaux mais il appartient à chacun d'entre nous de favoriser la biodiversité dans son jardin si petit soit-il en l'aménageant pour accueillir la vie sauvage. Le potentiel du réseau écologique des potagers privés et des propriétés attenantes est un vrai enjeu en matière de biodiversité. Leurs surfaces cumulées ont un réel impact sur la faune et la flore locales. Ils servent notamment de corridors entre les zones centrales de conservation mais peuvent aussi, avec quelques aménagements, devenir de véritables refuges pour certaines espèces. <u>Actions et résultats attendus</u> Un appel à projet sera lancé vers tous les habitants du territoire via les réseaux sociaux et autres outils de communication. Les habitants seront invités à proposer un projet d'aménagement de jardin et plusieurs sites seront sélectionnés pour y implanter un espace accueillant pour la biodiversité qui pourra servir d'exemple pour les particuliers. De nombreuses actions sont déjà inscrites dans les habitudes des particuliers (nichoirs, abris à insectes...) mais diverses démarches innovantes peuvent encore s'inscrire dans les mentalités. Les jardins montreront donc toutes les bonnes actions qu'il est possible de mener dans un jardin en faveur de la biodiversité, tant au niveau des végétaux qu'au niveau de la protection des sols. Ces aménagements pourront être complétés par des panneaux didactiques. Ces lieux, une fois réaménagés, pourront être des lieux stratégiques de sensibilisation à la nature. Voici quelques exemples d'aménagements à prévoir : • créer des tas de pierres et tas de bois mort, • prévoir un point d'eau naturel, • diversifier les plantes, installer des hôtels à insectes, • planter des haies champêtre et des arbres fruitiers adaptés à la région, • installer des nichoirs pour les oiseaux et des gîtes pour les petits mammifères, créer des espaces dans le jardin laissés à l'état naturel... Ils serviront également de sites pilotes pour la mise en place de techniques moins utilisées telles que : • la couverture hivernale des sols dans les potagers, ou des planches de cultures en été pour limiter les arrosages ou développer la vie sous le sol, • le broyage et la récupération des déchets ligneux, • la gestion de l'eau ou certaines techniques de compostage...
Contexte (+/- 1p.)	
Description du projet y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser (+/- 1 p.)	
Résultats attendus (+/- ½ p.)	
Enjeux prioritaires / Axes de la stratégie rencontrés (+/- ½ p.)	



NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE

	Un suivi des projets sera assuré sous forme de : • visites de terrain, • conseils personnalisés, • mise à disposition de nichoirs, d'abris à insectes ..., • mise en place de panneaux didactiques. A partir des expérimentations mises en place, plusieurs événements ou actions pourront être mis en place : • organisation de journées d'information et de formations pour les propriétaires de jardins privés, • édition d'un document de « bonnes pratiques », • création d'un jeu, combinant côté ludique et côté apprentissage, à distribuer aux participants, • organisation d'une journée annuelle, les jardins seront ouverts au public et les propriétaires présents pourront expliquer les différents aménagements et leurs résultats, • création d'un concours sur les "<i>jardins les plus naturels et autonomes</i>" à l'instar du "<i>concours façades fleuries</i>". L'objectif visé est bien sûr de recréer un maillage écologique, condition essentielle à la survie des espèces, en mettant en place un réseau de jardins au naturel mais aussi de conscientiser et de sensibiliser les participants à l'importance de la préservation et de la protection, sachant que toute action, si petite soit-elle, représente un intérêt pour la biodiversité. On ne protège bien que ce que l'on connaît bien ! <u>Axes de la stratégie rencontrée et enjeux prioritaires</u> Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources naturelles pour tendre vers un territoire plus résilient. Objectif opérationnel : Renforcer le maillage écologique du territoire, tout en préservant la faune, la flore et l'ensemble des milieux. E_Env1 : améliorer les connaissances scientifiques et renforcer et préserver le maillage écologique (trame verte, bleue et noire).
4. Partenariat envisagé	• Natagora <i>Pour assurer une cohérence au niveau du territoire du Parc naturel, le projet sera également proposé au GAL Pays de l'Ourthe. Les 2 communes du Parc naturel ne faisant pas partie d'un GAL, Bertogne et Gouvy seront également associées à la démarche via un autre financement.</i>
5. Estimation du coût global	250 000 € sur 4 ans.

Date de la version du document : 12 janvier 2023

Nom du déposant : Vincent Vander Heyden



Fonds européen pour le développement rural : l'Europe
investit dans les zones rurales